



Lanester et la Grande Guerre

1914 - 1918



Lanester dans la Grande Guerre

Au lendemain de la déclaration de guerre, le dimanche 2 août 1914, à Lanester, comme dans toutes les villes de France, l'ordre de mobilisation est donné. Les Courses de Lorient prévues les 2 et 3 août sur l'hippodrome de Lanester sont ajournées.

Créée en 1909, la Ville de Lanester compte une population de 7729 habitants (recensement de 1912) dont plus d'un tiers (35%) sont des hommes inscrits sur les listes électorales. Les réservistes sont appelés à rejoindre leur affectation.

Quatre salles de classe, ainsi que des salles du patronage des Enfants du Plessis sont réservées à l'hébergement des garnisons françaises. Les cantonnements sont disséminés à Saint-Joseph, au château, au Plessix et à Kerfréhour. Dès le 9 août 1914, la municipalité vote un secours aux familles de mobilisés. Le garde-champêtre puis le secrétaire de mairie sont également appelés au front. Ils ne reviendront qu'en janvier et février 1919.

Dans une population clairsemée, la main d'œuvre est difficile à trouver. Aussi, fin 1916, le conseil municipal intervient auprès du ministre de la guerre afin qu'un congé exceptionnel de deux mois soit octroyé au couvreur de la commune mobilisé malgré ses 47 ans, il n'y a plus de professionnel disponible pour réparer les dégâts causés par la tempête de novembre.

La gratuité de l'utilisation de la passerelle du Scorff est offerte aux membres des sociétés de gymnastiques portant leur uniforme pour s'entraîner au tir rive droite. Les bénéfices des droits de passages sur cette passerelle permettent de financer l'envoi de colis aux prisonniers de guerre. A dater du 1^{er} mai 1918, les frais de construction de la passerelle sont enfin réglés, le passage devient gratuit pour tous.

Le prix des vivres augmente, un service de ravitaillement est mis en place, le maire Jean-Marie Le Halpert distribue le sucre et la farine. Le 7 janvier 1918 une manifestation est organisée sur la voie publique pour protester contre le prix du pain.



A l'école Saint-Henri, les hommes sont équipés prêts à partir au Front

Coll. particulière - A. Raffestin

Des Lanestériens morts pour la France

Le 22 août 1914, soit 20 jours après le premier soldat français, François Le Calvic, est le premier lanestérien victime de ce conflit. Agé de 26 ans, il disparaît sur le champ de bataille de Rossignol en Belgique. Il s'est engagé dans la Marine à 19 ans et est devenu fusilier breveté l'année suivante. Il a fait la campagne du Maroc puis la Cochinchine de 1912 à 1914. Il faut attendre le jugement du tribunal civil de Lorient du 25 mai 1920 pour que sa mort soit officialisée.



204 lanestériens sont déclarés morts pour la France, lors de la première guerre mondiale.

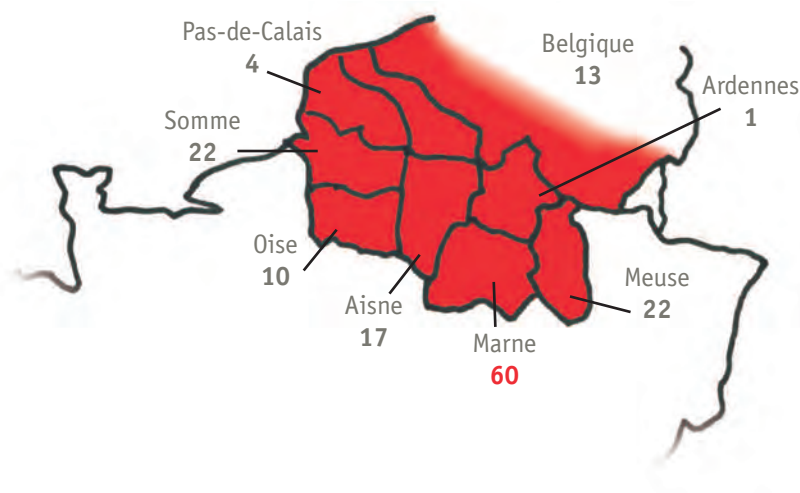
Ils étaient matelot, canonnier, maître fusilier marin, maître mécanicien, maître électricien sous marin, maître armurier, maître peintre, maréchal des logis, ouvrier à feu, sapeur mineur, enseigne de vaisseau, clairon...

Nombre d'entre d'eux appartenait aux 1^{er} et 2^{ème} régiments de fusiliers marins et au XI^{ème} corps composé de régiments bretons notamment le 62^{ème} Régiment d'Infanterie de Lorient.

Corps de rattachement des 204 lanestériens morts pour la France

Artillerie	8
Artillerie coloniale	8
Aviation	6
Cavalerie	3
Fusiliers marins	14
Génie	1
Infanterie	121
Infanterie coloniale	21
Légion étrangère	1
Marine	17
Tirailleur	1
Zouaves	3

Les décès au front

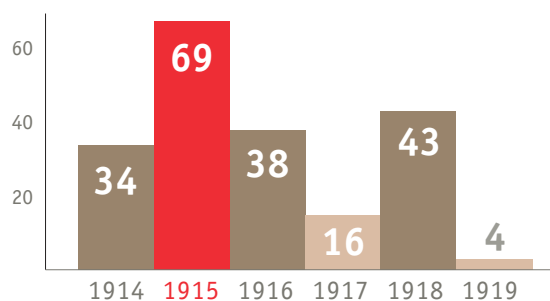


La grande majorité des soldats (42%) avaient entre 20 et 25 ans lorsqu'ils sont morts. Le plus jeune allait avoir ses 18 ans une semaine plus tard et le plus âgé 46 ans.

Loin de Lanester, 147 de ces soldats meurent au front, dans les tranchées (cf. carte).

50 décèdent à l'hôpital ou en ambulance de campagne, 35 sont déclarés disparus, 10 meurent en mer et 2 en captivité en Allemagne.

En 1915, Lanester paya son plus lourd tribut à la Grande Guerre.



Après l'Armistice la maladie fera encore de nouvelles victimes jusqu'en juin 1919. Beaucoup dont on ne connaît pas le nombre ni le nom sont revenus marqués à jamais dans leurs chairs, gazés, amputés ou communément appelés « les gueules cassées ».

Le dernier poilu de Lanester, Auguste Cornic, est décédé le 22 septembre 2001 à l'âge de 103 ans.



Coll. particulière - A.-M. Le Laher

1915 - Hôpital de Bordeaux, Ferdinand Le Peutrec et Marie-Perrine, son épouse. Il est blessé le 25 septembre 1915 à Tahure (Marne) et évacué vers Bordeaux le 6 octobre 1915 où il est amputé. Il intègre ensuite l'Arsenal et habitera Lanester.



Coll. particulière - L. Hillereau

Le cantinier Julien Maho distribuant la soupe. En 1915, il est gazé en portant les repas dans les tranchées puis fait prisonnier des allemands en 1918. Il revient en décembre très affaibli. Il meurt en 1925.



Coll. particulière F. Fric

Debout au centre, Paul Guieysse fils, décède avant ses 20 ans de blessures de guerre à Glennés (Aisne) le 24 février 1915.



Coll. particulière C. Jinek

Une tranchée sous la neige



Coll. particulière A. Le Garrec

A l'hôpital de Dieppe, François Le Garrec blessé au bras en lançant l'hélice d'un avion (debout à gauche au 2^{ème} rang avec vareuse et calot).

Des nouvelles du front

La correspondance est le lien majeur entre le front et les civils. Le gouvernement crée une franchise postale mais la censure veille, le contenu des missives ne doit pas comporter de jugement pouvant nuire au moral de la population ni donner d'informations stratégiques.

Le Recteur de Saint-Joseph du Plessis intègre chaque mois dans le bulletin paroissial les nouvelles et des extraits des lettres reçus des paroissiens et des jeunes du patronage partis sous les drapeaux.



En 1916, Jeanne Le Visage a 20 ans, elle est servante, dans un pavillon d'hôpital probablement. Elle envoie des nouvelles de Lanester à son frère... des connaissances ce sont mariées, de même que le garde-champêtre de la ville.



De Créteil en 1916, Emile Le Calvé écrit à ses parents au dos de cette photo

« ... Nous partons demain dans une direction inconnue, ah vous pensez d'une vie que l'on mène car il y a de quoi devenir fou (...) depuis que je suis ici je n'ai pas [re]tiré mes effets puisque nous dormons sur la paille... »



Les illustrations des cartes postales servent à la propagande pour maintenir le moral des français.

Le 28 juillet 1915 des tranchées, Louis écrit à son frère ainé Jean, fusilier marin au Maroc « Pour moi la santé est bonne quoique j'ai encore une chique et le pied enflé (...) Depuis une quinzaine de jours il fait que tomber de l'eau. Nous avons eu la visite du Président de la République, du Général Joffre, et du général d'Espèrey, ils ont été jusque dans les tranchées boches par les souterrains minés. (...)

Ton frangin pour la vie qui pense toujours à toi, Louis »

Ils étaient originaires des Chantiers. Louis, 22 ans, est tué à Fleury devant Douaumont le 24 mai 1916. Jean se marie à Lanester le 12 novembre 1918.



Pendant presque deux ans Marcel Prioux remettait avant chaque départ pour la tranchée une lettre à un camarade restant à la batterie, il la reprenait le lendemain. Le 11 décembre 1916, il ne revint pas. Cette lettre fut expédiée à sa « Maman chérie » et depuis conservée précieusement. Il y avoue son engagement volontaire plutôt que de rester en Cochinchine et lui annonce sa mort.

« Aujourd'hui ton fils Marcel n'existe plus, j'ai été tué en faisant mon devoir je te l'assure. Tu sais ma Maman chérie que cette guerre m'a toujours fait horreur, mais comme tout bon Français je tenais à faire le sacrifice de ma vie » [...]

« Crois bien ma chère Maman qu'en tombant sur cette terre, mes dernières pensées seront pour toi » [...]

aujourd'hui, ton fils Marcel n'existe plus, j'ai été tué en faisant mon devoir je te l'assure, tu sais ma Maman chérie que cette guerre m'a toujours fait horreur, mais comme tout bon Français je tenais à faire le sacrifice de ma vie

Crois bien ma chère Maman qu'en tombant sur cette terre, mes dernières pensées seront pour toi.

En 1985, le monument aux morts est inauguré place Auguste Delaune. Sculpté dans une pierre blanche par M. Druet, il représente une femme tenant une colombe. Sont gravés à ses pieds les noms des « Morts pour la France » de Lanester.

Cette distinction vise à honorer le sacrifice des combattants et des victimes de la guerre. Elle peut être décernée aux civils ou aux membres des forces armées françaises tués au combat ou morts des suites de maladies contractées ou d'accidents survenus lors des différents conflits. Les inscriptions pour chaque guerre comportent par ordre alphabétique le nom patronymique et le premier prénom. Ces listes sont complétées au fur et à mesure des omissions constatées.

1914

ANNO François
BARDOUIL Louis
BARTHOUET Jean
CARIO Pierre
COCOUAL Emile
DRIANIC Pierre
GAUDIN Nicolas
GOLVAN Joseph
GUICHARD Julien
GUIGUEN Jean
KERSAUZE Jean
LE BIHAN Joseph
LE CALVIC François
LE COQ Mathurin
LE DEVENTEC Emile
LE DORZE Joseph
LE GUEN Yves
LE MECHEC Louis
LE NY Pierre
LE TOULLEC Pierre
MERRAND Jean
MILON Henri
MONFORT Jean
MOULLAC Joseph
PERON Yves
PHILIPPE Joseph
PHILIPPE Simon
RIO Jean
RIO Victor
ROGER François
ROUARCH François-Marie
ROUZO Jean
THUAL André
TROUHER Alexandre

1915

ALLAIN Jean
BARDOUIL Désiré
BARDOUIL Pierre
BRANCHOUX Joseph-Louis
BRANCHOUX Joseph-Marie
BREZULIER Joseph
CARO Julien
COIFFIC Jean
COUGOULAT Julien
DANIEL Jules
DIBERDER Jean
ESVAN Léon
FOUILLEN Arnaud
GRAIGNIC Jean
GUEGAN Jean
GUEHENEC François

GUERIC Emile
GUEYSSE Paul
JAN Jean-François
KERVIGNO Julien
LANCELOT Yves
LE BARON Louis
LE BRIS Victor
LE CALVE Julien
LE CALVE Pierre
LE CLOIREC Joseph
LE CORRE Maurice
LE DU Mathurin
LE FALHUM Joseph
LE FUR Aimé
LE GAL Edmond
LE GAL Edouard
LE GAL Joseph
LE GOUALLEC Yves
LE HEN Joseph
LE HOUEDEC Joseph
LE MASSON Jean-Marie
LE MEILLOUR Jean
LE MENACH Allain
LE MENTEC Jean-Louis
LE MENTEC Victor
LE MERLUS Joseph
LE MEUR Henri
LE NY Jean
LE NY Joseph
LE PALABE Joseph
LE PRIOL Joseph
LE QUER Joseph
LE SAUZE Joseph
LE TOULLEC Joseph
LE TOULLEC Louis
LE VU Eugène
MAUVAISE Joseph
MESSAGEUR Marcel
MOELLO Louis
MORET Julien
MORVAN Emile
MOUELLO Louis
NAVEOS Pierre
NICOL Jean
NICOLAS François
PAVIC Pierre
POUILLIAS Albert
RAVALEC Ernest
RIO Emile
THOMAS Alfred
TOUMOULIN Jean
TREGAROT Louis
TREHIN Emile

1916

BOURLAGAT Joseph
BOUSSEMART Georges
CAVIL Henri
COATSALIOU Albert
CONAN Joseph
COUGOULAT Julien
DANIEL Jacques
DREAN Louis
GUILLIOU François
JAFFRE Pierre
JAUOEN Louis
JEGAT Pierre
LE BARBIER Jean
LE BECHENNEC Pierre
LE COGUIC Louis
LE DRIAN Louis
LE FALHUN Nicolas
LE FAVENNEC Joseph
LE LAN Jean
LE MELEDO Joseph
LE MEUR Emile
LE POGAM Louis
LE TOULLEC Joseph
MAGRE Yves
MANIC Louis
MERLET Augustin
MERRIEN Jean
MOELLIC Louis
MONFORT Joseph
PLENIERE Joseph
QUERE Pierre
QUILLIEN Jean
RAOUL Pierre
RAOULAS Louis
RAULT Mathurin
RICHARD Jean
ROBIC Eugène
THOMAS Joseph

1917

AUDO Jean
BIZIEN Eugène
INQUEL Jean
JOLLY François
LE CAM Rolland
LE DORZE Louis
LE GAL Armand
LE GARREC Vincent
LE GUIDEC Henri
LE MAREC Joseph
LE MOLLER Augustin
LE STUNFF Pierre
NICOLAS Jean

RAOULAS Joseph
REDOR Gaston
TAREL Jules

1918

BIENVENU Jean
DANIEL Pierre
FOUILLEN Louis
GEORGET Pierre
GOURDEN Henri
GUENEHEC Joseph
HERVE René
ILLIOT Julien
KERMABON Yves
KERJEAN Jean
LABBE Emile
LE BOZEC Eugène
LE COZ Jean-Louis
LE COGUIC Albert
LE DEAUT Aubin
LE FUR Pierre
LE GOURIEREC Julien
LE GOUIC Jean
LE GRAND François
LE LAN Pierre
LE LIDEC Joseph
LE MAUX Pierre
LE MECH Pierre
LE PALABE Jacques
LE POGAM Joseph
LE QUAY Eugène
LE SQUER Jean
MAHOIC Jean-Marie
MAURICE Pierre
NICOL Jean
PICAU Joseph
PICOT Emile
POGAM Joseph
RIOUX Joseph
RIVALLAIN Yves
ROBIC Mathurin
ROBIC Pierre
ROGER Charles
ROPERCH Pierre
ROUARCH Louis
RUELLAN Clément
SENEZ Paul
THOMAS Joseph

1919

COEFFIC Jean
DAUNEAU Louis
JEAN Armand
HERVE Louis

L'Armistice à Lanester

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre à 5 h 15, marque la fin de la Première Guerre mondiale.

À Lanester, la municipalité et le clergé fêtent ensemble cet évènement tant attendu. Le recteur relate cette incroyable liesse populaire dans de L'Atelier de Saint-Joseph, bulletin paroissial du Plessis.

À l'église, la 1ère journée :

Depuis jeudi 7 novembre, la nouvelle en était lancée mais il a fallu mettre une sourdine à sa joie jusqu'au lundi 11 limite extrême des 72 heures accordées à nos ennemis pour voir clair.

Dès le matin du 11, on chuchotait que c'était pour 11 heures. En réalité, c'est à 11 h 50 que le drapeau a été hissé à la tour du port et que toutes les sirènes ont corné, chacune dans sa note. Au même instant, notre bourdon qui ne son-

nait qu'en glas lugubres depuis le 1er août 1914, chantant à toute volée, a scandé de sa joyeuse voix le départ des ouvriers du port et celui des enfants des écoles, tous se dirigeant allègrement vers le foyer familial. A 2 h, nouveau carillon. Les ouvriers sont en congé, les écoliers sont énergiques en classe. La cloche invite tout le monde à l'action de grâces : les enfants y répondent en grand nombre. [...]

À la mairie, la 2ème journée :

Le 12 vers 10 heures, M. le Maire informe M. le Recteur qu'il projette une manifestation populaire à 1 heure. Aussitôt, consigne est donnée aux écoles libres, à la maîtrise et aux E.d.P¹. d'être au rendez-vous. Il fallait faire en vitesse, ce fut fait, et à 1 heure précise, les E.d.P., fanfare en tête descendent Lanester en chantant. L'A.C.² s'y organise aussi. Repos devant la mairie où flottent les drapeaux vainqueurs.

M. le Maire s'avance, la main tendue vers M. le Recteur qui dirige les E.d.P., le remercie et l'invite à trinquer – M. le Recteur offre un rafraîchissement aux deux sociétés. [...]

M. le Maire, ceint de son écharpe, grimpe dans la fenêtre de la mairie et de cette tribune improvisée, avec une émotion visible, il explique à la foule qui noircit la place, le sens de la réunion : il salue la France victorieuse, envoie un souvenir d'admiration aux poilus, et n'a garde d'oublier les chers disparus. « Désormais, dit-il, délivrés de nos ennemis, nous n'aurons plus qu'une seule politique, tous nous travaillerons dans un seul but, le relèvement de la Patrie et dans ce sens je vous invite à acclamer la république sociale ».

On l'ovationne. « Maintenant, Mesdames, Messieurs, mes chers enfants, continue-t-il, dans un défilé, nous allons montrer que Lanester n'est pas morte, mais au contraire, qu'elle est bien vivante ».

Le cortège se met en marche après que la fanfare du Plessis eut salué le drapeau de l'Avenir : en tête l'école des filles de Lanester, suivie des écoles libres et des E.d.P. L'Avenir Caudanais clôt le groupe avec M. le Maire et ses principaux conseillers. Tantôt le clairon, tantôt le tambour, tantôt la chanson scandée la marche. L'itinéraire nous conduit par le champ de course, le petit Lanester et la maison des Choux jusqu'à l'agglomération du Pont. La foule grossit nos rangs à chaque pas.

Devant le pont Saint Christophe, une hésitation. Va-t-on rentrer au chantier par la digue, va-t-on pousser jusqu'à Lorient et nous mêler un instant à la foule si joyeuse de ses rues ? M. le Maire propose d'aller jusqu'au cœur de la ville, M. le Recteur accepte, ... et en avant !

Bientôt pour fendre la foule, les gymnastes prennent la tête du groupe, on n'avance plus qu'avec peine : on nous regarde avec sympathie, et l'on suit le mouvement. Halte devant l'Hôtel des Américains et salut à leur drapeau. On bisse et les Alliés sont acclamés.

La marche en avant devient de plus en plus difficile. Nous voici maintenant sur la place Alsace-Lorraine : clairons et tambours sonnent au champ, et l'Avenir entonne la Marseillaise que tous reprennent au refrain. [...]

Sur la passerelle, la tête du groupe était en Lanester que les derniers étaient encore en Lorient.

Au Chantier que nous avons remonté en chantant, des deux côtés de la rue, les chapeaux se lèvent devant nos drapeaux et le sourire s'épanouit sur les visages : victoire et union. Devant la mairie, derniers remerciements de M. le Maire et dislocation. Cependant, enchantées de la fête, les deux sociétés veulent saluer M. le Maire chez lui. Il paie un pur jus. On trinque. On se sépare content.

¹ E.d.P. : Enfants du Plessis - ² A.C. : Avenir caudanais

Complément d'informations :

Le site Internet Mémoire des hommes permet d'accéder à de plus amples informations concernant les "Morts pour la France"

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Les registres de matricules militaires où sont recensés les hommes l'année de leurs 20 ans sont numérisés et consultables aux archives départementales du Morbihan ou sur leur site : <http://recherche.archives.morbihan.fr/n/archives-en-ligne/n:5>

Le registre des délibérations du conseil municipal et une reproduction du bulletin paroissial *L'Atelier de Saint-Joseph* de 1912 à 1919 sont consultables aux archives municipales.



Archives Municipales
2014